Alyance Conseils
COURTAGE EN ASSURANCES IMMOBILIÈRES

Questionnaire de risque dommages-ouvrage

DÉCLARATION DES RISQUES · ASSURANCE DOMMAGES-OUVRAGE

Questionnaire de recueil des informations pour l'assurance dommages-ouvrage de votre projet de construction ou de rénovation. Ce formulaire est confidentiel et traité dans le cadre de votre dossier Alyance Conseils. Merci de répondre à toutes les questions avec soin.

*Les questions marquées d'un * sont obligatoires. Ce document se remplit directement à l'écran (Adobe Acrobat Reader, Aperçu…).*

Important : l'assurance dommages-ouvrage est obligatoire (article L242-1 du Code des assurances) et doit être souscrite avant l'ouverture du chantier.

Elle permet d'être indemnisé rapidement, sans attendre une décision de justice, en cas de désordres relevant de la garantie décennale. Tous les intervenants doivent être titulaires d'une assurance décennale valide à la date d'ouverture du chantier.

1 Le maître d'ouvrage (souscripteur)

Qualité du maître d'ouvrage *

- ○ Particulier (construction pour son compte)
- ○ Promoteur / vendeur
- ○ Syndicat de copropriétaires
- ○ SCI
- ○ Marchand de biens
- ○ Entreprise (locaux professionnels)
- ○ Autre :

Nom et prénom / raison sociale *

N° SIREN (si société)

Adresse du maître d'ouvrage *
Adresse, code postal et ville

Email *

Téléphone *

Destination de l'ouvrage après travaux *
Plusieurs réponses possibles.

- ☐ Occupation personnelle
- ☐ Vente (dont VEFA)
- ☐ Mise en location
- ☐ Usage professionnel

El Réjane LASPRESES · ORIAS n° 190 07 927 (www.orias.fr) · contact@alyance-conseils.fr
Assuré en RCP conformément aux articles L. 512-6 et L. 512-7 du Code des assurances : l'entreprise dispose d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle conforme aux exigences légales et réglementaires en vigueur, couvrant ses activités de courtage en assurance.

2 L'opération de construction

Adresse du chantier *
Adresse, code postal et ville

Nature des travaux *
Plusieurs réponses possibles.

- ☐ Construction neuve d'une maison individuelle
- ☐ Construction neuve d'un immeuble collectif
- ☐ Extension
- ☐ Surélévation
- ☐ Rénovation lourde touchant la structure
- ☐ Réhabilitation complète d'un bâtiment existant
- ☐ Piscine
- ☐ Bâtiment professionnel ou agricole
- ☐ Autre :

Description succincte du projet *

Surface de plancher créée ou rénovée (m²) *

Nombre de niveaux *
Ex. : R+1

Nombre de logements

Sous-sol ou niveau enterré ? *

- ○ Oui
- ○ Non

Les travaux portent-ils sur un bâtiment existant ? *

- ○ Oui
- ○ Non

Si oui, année de construction de l'existant

Valeur estimée des existants (€)

3 Autorisations et calendrier

N° de permis de construire / déclaration préalable *

Date de délivrance *
JJ/MM/AAAA

Date d'ouverture de chantier (DOC) *
JJ/MM/AAAA

Date prévue de réception des travaux *
JJ/MM/AAAA

Durée prévue du chantier (mois)

Les travaux ont-ils déjà commencé ? *

- ○ Oui
- ○ Non

Si oui, date de démarrage et état d'avancement
Un chantier déjà commencé nécessite un examen particulier par l'assureur.

El Réjane LASPRESES · ORIAS n° 190 07 927 (www.orias.fr) · contact@alyance-conseils.fr
Assuré en RCP conformément aux articles L. 512-6 et L. 512-7 du Code des assurances : l'entreprise dispose d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle conforme aux exigences légales et réglementaires en vigueur, couvrant ses activités de courtage en assurance.

4 Coût de l'opération

Coût des travaux TTC (€) *

Honoraires de conception et suivi TTC (€)
Architecte, maître d'œuvre, bureaux d'études

Coût total de construction TTC (€) *
Travaux + honoraires

Réalisez-vous vous-même une partie des travaux (auto-construction) ? *
Les travaux réalisés par le maître d'ouvrage lui-même ne sont généralement pas couverts.

- ○ Oui
- ○ Non

Si oui, nature et montant des travaux réalisés vous-même

L'opération est-elle financée par un prêt ? *

- ○ Oui
- ○ Non

Si oui, organisme prêteur

5 Mode de réalisation

Organisation du chantier *

- ○ Contrat de construction de maison individuelle (CCMI) avec fourniture de plan
- ○ CCMI sans fourniture de plan
- ○ Maître d'œuvre ou architecte + entreprises en lots séparés
- ○ Entreprise générale (tous corps d'état)
- ○ Entreprises en lots séparés, sans maître d'œuvre
- ○ Contrat de promotion immobilière
- ○ Autre :

Missions confiées au maître d'œuvre / architecte
Plusieurs réponses possibles.

- ☐ Conception (plans, permis)
- ☐ Consultation des entreprises
- ☐ Direction et suivi de chantier
- ☐ Assistance aux opérations de réception
- ☐ Aucun maître d'œuvre

Un contrôleur technique (bureau de contrôle) intervient-il ? *

- ○ Oui
- ○ Non

Si oui, missions confiées

- ☐ L (solidité des ouvrages)
- ☐ LE (solidité des existants)
- ☐ SEI / S (sécurité incendie)
- ☐ PS (parasismique)
- ☐ TH (thermique)
- ☐ HAND (accessibilité)
- ☐ Autre :

Une étude de sol (géotechnique) a-t-elle été réalisée ? *
Obligatoire en zone d'exposition moyenne ou forte au retrait-gonflement des argiles (loi ELAN).

- ○ Oui, mission G1
- ○ Oui, mission G2
- ○ Non

El Réjane LASPRESES · ORIAS n° 190 07 927 (www.orias.fr) · contact@alyance-conseils.fr
Assuré en RCP conformément aux articles L. 512-6 et L. 512-7 du Code des assurances : l'entreprise dispose d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle conforme aux exigences légales et réglementaires en vigueur, couvrant ses activités de courtage en assurance.

6 Techniques de construction et terrain

Fondations *

- ☐ Superficielles (semelles)
- ☐ Profondes (pieux, micropieux)
- ☐ Radier
- ☐ Sans objet

Structure *

- ☐ Maçonnerie traditionnelle
- ☐ Béton armé
- ☐ Ossature bois
- ☐ Ossature métallique
- ☐ Maison à ossature en kit
- ☐ Sans objet

Couverture

- ☐ Tuiles
- ☐ Ardoises
- ☐ Bac acier / panneaux
- ☐ Zinc
- ☐ Toiture-terrasse
- ☐ Toiture végétalisée
- ☐ Autre :

Équipements particuliers

- ☐ Pompe à chaleur
- ☐ Géothermie
- ☐ Panneaux photovoltaïques
- ☐ Solaire thermique
- ☐ Plancher chauffant
- ☐ Piscine
- ☐ Ascenseur
- ☐ Aucun
- ☐ Autre :

Le projet fait-il appel à des procédés ou matériaux non traditionnels ? *

Hors DTU, sans avis technique (ATec), matériaux biosourcés non normalisés, kits, procédés expérimentaux…

- ○ Oui
- ○ Non

Si oui, précisez

Caractéristiques du terrain *

Plusieurs réponses possibles.

- ☐ Zone inondable
- ☐ Terrain en forte pente
- ☐ Présence de cavités ou d'anciennes carrières
- ☐ Aucune
- ☐ Exposition forte aux argiles (retrait-gonflement)
- ☐ Zone sismique 3 ou plus
- ☐ Remblais

7 Les intervenants

Concepteurs et contrôleurs :

	Rôle	Nom / raison sociale	Assureur (RC décennale)	N° de police
N° 1				
N° 2				
N° 3				
N° 4				

El Réjane LASPRESES · ORIAS n° 190 07 927 (www.orias.fr) · contact@alyance-conseils.fr
Assuré en RCP conformément aux articles L. 512-6 et L. 512-7 du Code des assurances : l'entreprise dispose d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle conforme aux exigences légales et réglementaires en vigueur, couvrant ses activités de courtage en assurance.

Entreprises réalisant les travaux (un lot par ligne) :

	Lot / activité	Entreprise	SIRET	Assureur décennal	Montant (€ TTC)
Lot 1					
Lot 2					
Lot 3					
Lot 4					
Lot 5					
Lot 6					
Lot 7					
Lot 8					

Rôles : architecte, maître d'œuvre, bureau d'études structure, bureau d'études thermique, contrôleur technique, géotechnicien, constructeur (CCMI)… Pour plus de lots, joignez une liste complémentaire.

Avez-vous obtenu l'attestation d'assurance décennale de chaque intervenant ? *
Les attestations doivent être nominatives et valides à la date d'ouverture du chantier.

○ Oui, pour tous ○ Oui, pour une partie seulement ○ Non, pas encore

8 Antécédents

Une demande d'assurance dommages-ouvrage a-t-elle déjà été refusée pour ce projet ? *

○ Oui ○ Non

Le bâtiment existant a-t-il subi des désordres ou sinistres (fissures, infiltrations, catastrophe naturelle…) ? *

○ Oui ○ Non ○ Sans objet (construction neuve)

Si oui, précisez

9 Vos besoins

Garanties souhaitées *
Plusieurs réponses possibles.

☐ Dommages-ouvrage (garantie obligatoire)
☐ Garantie de bon fonctionnement des équipements (2 ans)
☐ Dommages immatériels consécutifs
☐ Dommages aux existants
☐ Constructeur non réalisateur (CNR) – promoteur / vendeur
☐ Tous risques chantier
☐ Autre :

El Réjane LASPRESES · ORIAS n° 190 07 927 (www.orias.fr) · contact@alyance-conseils.fr
Assuré en RCP conformément aux articles L. 512-6 et L. 512-7 du Code des assurances : l'entreprise dispose d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle conforme aux exigences légales et réglementaires en vigueur, couvrant ses activités de courtage en assurance.

Exigences spécifiques

Exigences de votre banque ou de votre notaire, délai particulier…

Date d'effet souhaitée *

Au plus tard à la date d'ouverture du chantier (JJ/MM/AAAA)

Mode de paiement souhaité *

La cotisation dommages-ouvrage est généralement payable en une seule fois, à la souscription.

- ○ Virement
- ○ Chèque
- ○ Prélèvement
- ○ Autre :

10 Documents à nous transmettre

Voici la liste des documents à nous faire parvenir pour l'étude de votre demande d'assurance :

- ☐ Permis de construire (ou déclaration préalable) et arrêté d'autorisation
- ☐ Plans : situation, masse, niveaux, coupes et façades
- ☐ Déclaration d'ouverture de chantier (DOC)
- ☐ Descriptif des travaux et devis ou marchés signés de chaque entreprise
- ☐ Attestations d'assurance décennale de tous les intervenants
- ☐ Contrat de maîtrise d'œuvre ou contrat de construction (CCMI) et garantie de livraison
- ☐ Étude de sol (géotechnique), le cas échéant
- ☐ Rapport initial du contrôleur technique, le cas échéant
- ☐ Planning prévisionnel des travaux
- ☐ Photos du bâtiment existant (rénovation, extension, surélévation)
- ☐ Pièce d'identité du maître d'ouvrage ou extrait Kbis (société)

> Par email : contact@alyance-conseils.fr

EI Réjane LASPRESES · ORIAS n° 190 07 927 (www.orias.fr) · contact@alyance-conseils.fr
Assuré en RCP conformément aux articles L. 512-6 et L. 512-7 du Code des assurances : l'entreprise dispose d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle conforme aux exigences légales et réglementaires en vigueur, couvrant ses activités de courtage en assurance.

11 Déclaration et signature

Je soussigné(e), maître d'ouvrage, certifie l'exactitude et la sincérité des informations déclarées dans le présent questionnaire, qui servent de base à l'établissement du devis et du contrat d'assurance. Je m'engage à informer le cabinet de toute modification (changement d'intervenant, de techniques, de coût ou de calendrier) et à lui transmettre le procès-verbal de réception et le coût définitif des travaux dès la fin du chantier.

Je reconnais avoir été informé(e) que toute réticence ou fausse déclaration intentionnelle entraîne la nullité du contrat (article L113-8 du Code des assurances) et que toute omission ou déclaration inexacte peut entraîner une réduction des indemnités (article L113-9 du Code des assurances).

Les informations recueillies sont traitées par Alyance Conseils pour l'étude de votre demande et la gestion de votre contrat, conformément à notre fiche d'information et de conseil et à notre politique de confidentialité (www.alyance-conseils.fr).

Nom et prénom du souscripteur * **Fait à *** **Le (JJ/MM/AAAA) ***

Signature du souscripteur (manuscrite ou électronique)
précédée de la mention « Lu et approuvé, certifié exact »

EI Réjane LASPRESES · ORIAS n° 190 07 927 (www.orias.fr) · contact@alyance-conseils.fr
Assuré en RCP conformément aux articles L. 512-6 et L. 512-7 du Code des assurances : l'entreprise dispose d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle conforme aux exigences légales et réglementaires en vigueur, couvrant ses activités de courtage en assurance.